



## Réunion CA APEL en présentiel du 16.11.23

### Présent(e)s :

- Membres CA : L. SERPIN-HERAUD ; M. CHAUVEAU ; M. BEAU ; L. LO SURDO ; J. VINCENT ; F. ASTIER ; A. ABEL ; M. CUVELIER ; N. GAILLARDO ; M. PAGNARD ; O. DABONI ; C. DE VALICOURT ; C. VERRIER-CHARDON ; C. LEFEBVRE

Excusé(e)s : J. BALAYER

### Ordre du jour

- Point investissements marché de Noël et courses
- Point sur commission chocolats de Noël
- Vote sur l'organisation d'un vide-greniers en 2024
- Point soirée conviviale
- Point subventions
- Cadeau de départ M. GONNARD
- Demande de stand pâtisserie
- Actualités OGEC
- Photos membres du CA de l'APEL
- questions diverses

---

### **1. Point investissements marché de Noël et courses**

Des remerciements sont adressés aux personnes ayant réalisé les achats pour le marché de Noël (nappes, lutins, décorations, arche etc...). Lucie est également remerciée pour la peinture du panier de Noël.

Les personnes ayant fait des avances pour régler les achats ont d'ores et déjà été remboursées.

### **Pour l'organisation du marché de Noël :**

Le marché sera ouvert de 16h45 à 18h15.

Les personnes en charge de l'organisation se donnent rendez-vous le 21/12/23 à 13h30 :

- Lauriane
- Maëlle
- Lucie
- Natacha
- Charlotte entre midi et deux

Il convient d'identifier des parents « coups de pouce » afin de pouvoir aider à la mise en place et au rangement du marché de Noël. Pour cela, Lauriane prépare un post-it à diffuser sur EcoleDirecte par Mme GAGNERÉ.

Marianne ne pourra pas participer au marché de Noël cette année. Elle assure néanmoins les achats pour la buvette (chocolat au lait et vin chaud). Il n'y a pas de besoin d'acheter de serviettes en papier ni de gobelets (utilisation des écocup).

En l'absence de pluie, il serait envisagé d'installer la buvette dans la cour des maternelles (comme pour la dernière fête de l'école). Il convient de prévoir d'installer le barnum rouge au-dessus de la buvette pour protéger et décorer.

L'OGEC prend en charge le recours à deux agents de sécurité pour l'événement. Compte tenu du contexte VIGIPIRATE, anticiper d'informer les parents de la fouille des sacs lors du message « coups de pouce ».

#### Reste à faire :

- Faire la demande d'autorisation pour le débit de boisson (fait depuis la réunion)
- Déclarer à la mairie l'événement (prévenir également pour les prochains)
- Prévenir la police municipale (fait depuis la réunion)
- Prévoir le fonds de caisse
- Faire l'affiche des prix (Fanny et impression Candice).
- Faire les paquets cadeaux pour la hotte

#### À noter :

- Le vin chaud est à faire dès le début d'après-midi.
- Les sapins sont à monter et installer par les CM et les maîtresses (vu avec elles).
- Quantités gâteaux :
  - 3 pains d'épice
  - 108 sapins
  - 64 macarons
  - 128 gaufres
- Prix selon le format des « jeudis goûters de l'école », les prix seront à discrétion des parents avec les minimums suivants :
  - Boisson à partir de 1€
  - Gâteau à partir de 1€
  - Vin chaud à partir de 2€
  - Sirop à partir de 1€ (utilisation des sirops restant de la fête de la rentrée)

## **2. Point sur commission chocolats de Noël**

A ce jour 52 commandes ont été enregistrées pour 2393,80€ (598,45€ de bénéfices pour l'APEL).

Il y a peu de bons papier (150€ environ à ajouter).

La commande pour Initiatives est à valider avant le 23 novembre (Lauriane).

Les chèques sont à remettre à Mathieu pour un versement par virement de la somme pour la société Initiatives.

En cas de préparation des chocolats un soir, les chocolats seront stockés dans le bureau de Mme GAGNERÉ.

Mise à jour à la clôture de la commande : 77 bienfaiteurs (tous modes de commandes confondus), 3500,80 € de vente et bénéfice APPEL de 875,20 €.

### **3. Vote sur l'organisation d'un vide-greniers en 2024**

La réalisation du vide-greniers est soumise au vote du CA de l'APEL. La proposition est acceptée à l'unanimité. La date est fixée au 6 avril 2024.

Un retroplanning doit être réalisé pour respecter les délais avec une première communication à faire début janvier.

Pour la partie administrative, nous pouvons voir s'il est possible de s'inspirer de ce qui a été fait par le PLO (oullins).

Un point vide-greniers sera fait lors de la prochaine réunion. Une commission est d'ores et déjà créée avec : Mélanie, Charlotte, Mathieu, Clarisse, Ophélie, Lauriane, Maëlle, Fanny et Lucie.

### **4. Point soirée conviviale / Conférences**

Une commission est créée pour l'organisation de cette soirée avec Natacha, Marianne et Julie (+ Lauriane dans le groupe WhatsApp). Chaque participant est chargé de trouver un thème de soirée. Le choix sera fait lors de la prochaine réunion.

### **5. Points subventions**

Pour la subvention solidarité, l'école Fleury Marceau ne présente pas de dossier (rendu pour le 30 novembre 2023 date butoir).

Pour la subvention Fil rouge, la date butoir est au 7 mars 2024. Cette subvention permet un financement de 50% à 75% du montant jusqu'à 500€. Ici le dossier soumis par l'école concerne une thématique sportive.

Pour la subvention Orientation – Sensibilisation au harcèlement, le dossier doit être présenté avant le 30 juin 2024. Elle pourra être utilisée pour l'achat de livres sur cette thématique.

Pour la subvention Orientation et découverte des métiers, le dossier est à présenter avant le 30 juin 2024. Il n'y a pas de dossier prévu pour l'instant.

### **6. Cadeau de M. GONNARD**

Suite à l'annonce du départ de l'OGEC de M. GONNARD, le CA de l'APEL de l'école Fleur Marceau décide d'apporter une contribution à hauteur de 130 € (2x65€ conformément aux échanges avec l'APEL du Rhône sur les « cadeaux »).

### **7. Demande de stand pâtisserie**

L'APEL a reçu une demande par mail de la part de Mme PERRICHON pour la participation au marché de Noël via un stand de pâtisserie.

Une réponse reste à faire à Mme PERRICHON sur notre volonté de faire appel à elle uniquement dans la mesure où l'APEL pourrait réaliser un bénéfice sur la vente de pâtisseries via la buvette commune.

Pour le marché de Noël, les gâteaux seront réalisés par Mélanie PAGNARD.

Nous pourrons faire appel à Mme PERRICHON sur les prochaines manifestations en fonction des besoins et des propositions.

## 8. Actualités OGEC /Ecole.

Les cotisations de l'APEL ont déjà été versées à l'OGEC conformément à la réunion d'octobre 2023.

Pour les actualités de l'école, Mme GAGNERÉ nous informe de la réalisation du questionnaire « harcèlement » imposé seulement à certaines écoles par l'Etat (Fleury Marceau non concernée initialement s'est soumise volontairement à l'exercice).

Le questionnaire, anonyme, a été réalisé par les classes de CE2, CM1 et CM2 et a permis de détecter des situations qui sont immédiatement prises en considération.

Des entretiens seront réalisés avec Mme GAGNERÉ pour tous les élèves (10 minutes par élève).

D'autres actions vont être mises en place dans l'établissement et notamment un protocole très clair à respecter en cas de détection d'un cas de harcèlement.

Les membres du CA de l'APEL sont invités par Mme GAGNERÉ à participer au combat contre le harcèlement mené à l'Ecole Fleury Marceau et à relayer auprès des parents en cas de besoin. Il s'agit d'un sujet d'actualité traité avec toute l'importance qui lui est due par l'établissement, sans sombrer dans un climat de suspicion. Les équipes enseignantes et la direction sont à disposition en cas de besoin.

## 9. Photos membres du CA : ✓

## 10. Questions diverses

- Le répertoire des parents coup de pouce est à réaliser
- Pour le carnet des photos de classe pour les classes CM2 (cadeau de fin d'année en remplacement de la clé USB), il convient de prévoir 7/8€ par enfants (45 enfants environ). Le modèle a été partagé en réunion par Marianne. A voir lors de la prochaine réunion pour décision.
- Pour rejoindre la thématique du harcèlement, les membres du CA de l'APEL proposent d'organiser des rencontres avec les parents d'élève avec un intervenant de l'APEL du Rhône (mise à disposition gratuite en fonction des dates). Nous pouvons également nous renseigner auprès de l'ADES pour ce type de rencontres. Un sondage peut être organisé auprès des parents pour connaître le nombre de personnes intéressées pour ces thématiques. À revoir.

**Vente de chocolats de Noël : fin des commandes 17 novembre ✓**

**Marché de Noël : 21 décembre 2023**

**Vide-greniers : 6 avril 2024**

**PROCHAINE RÉUNION : 9 janvier à 19h avec repas partagé !!!!**

Pour l'APEL Fleury-Marceau

La secrétaire  
Maëlle CUVELIER



La présidente  
Lauriane SERPIN-HERAUD

